
Comment organiser le sport facultatif dans ma commune?

1. Activités

a) Cours

- Quelles activités voulons/pouvons-nous proposer ?

b) Public cible

- Aux enfants de quel âge s'adressent nos cours (école primaire, cycle) ?
- Combien d'enfants sont admis par cours ? (définir un nombre minimal et un maximal par cours)

c) Durée

- Quelle est la durée du cours ? (2 semestres d'env. 15 semaines ou 3 trimestres d'env. 10 semaines ?)
- Quelle est la durée d'une leçon ? (entre 45 à 60 minutes)

d) Prix des cours

- Combien doivent déboursier les parents pour un cours ?

e) Matériel

- De quel matériel avons-nous besoin ?

2. Budget

Combien devons-nous prévoir pour le(s)...?

a) Salaire des moniteurs :

- A combien s'élève le salaire des moniteurs ?
- Prévoyons-nous différents salaires selon la formation ?

b) Locations des salles/infrastructures :

- Devons-nous payer les salles/infrastructures ou sont-elles mises à disposition par la commune ?

c) Responsable

- Comment sera défrayé le responsable communal ?

Combien avons-nous d'argent qui rentre ?

d) Frais d'inscription des participants

- Combien payent les enfants par cours ?

e) Commune

- La commune met-elle à disposition un budget pour l'organisation des activités ?
- Aurons-nous la possibilité de collaborer avec une commune voisine et de partager les frais ?

f) Subventions J+S

- Avons-nous droit à des subventions J+S (uniquement en cas de moniteurs avec formation J+S) ?
- Quelles sont les conditions à remplir pour la reconnaissance d'un cours par J+S ? → cf. site J+S

3. Salles

Où auront lieu nos activités ?

a) Nombre de salles/infrastructures

- De combien de salles/terrains avons-nous besoin ?
- Avons-nous besoin d'autres infrastructures (terrains extérieurs, places, courts de tennis, piscine, piste de ski, etc.) ?

b) Disponibilité

- Quand nos salles/infrastructures sont-elles disponibles ?

4. Moniteurs

Qui sont nos moniteurs ?

a) Moniteurs

- Où allons-nous trouver des moniteurs (professeurs de sport, étudiants en sport, moniteurs des sociétés locales, etc.) ?
- Quels diplômes exigeons-nous (moniteur J+S, professeurs de sport, instructeur fitness, etc.) ?

b) Sociétés locales

- Pouvons-nous collaborer avec des clubs de sport de notre commune ? (attention à ne pas les concurrencer !)

5. Administration

Comment sont réparties les responsabilités au niveau de l'administration ?

a) Communication et inscriptions

- Qui s'occupe de la communication (publicité et annonces) et des talons d'inscription ?
- Qui récolte et gère les listes d'inscriptions ?

b) Information

- Qui est responsable de l'information aux parents et aux enfants ?
- Comment sont gérées les absences ?
- Que se passe-t-il en cas d'absence d'un moniteur et qui informe les enfants dans ce cas ?

c) Encaissement/Défraiement

- Qui encaisse l'argent auprès des enfants ?
- Qui s'occupe de verser les salaires des moniteurs ?